



Revue de presse

Chiffres clés
de la profession

Retombées suite à la
conférence de presse du 29/08/2017



RMC • Actualité • Emissions

Les hommes de plus en plus nombreux à aller chez le coiffeur: "Ils ont tout simplement envie de plaire"

© 31/08/2017 à 16h47



- Commenter 0
- Partager 18
- Tweeter
- Partager
- Imprimer
- Newsletter RMC

En 2016, le nombre de visites des hommes chez le coiffeur a augmenté de 26%. Bernard Stalter, président de l'Union nationale des entreprises de coiffure, se félicite de la bonne santé économique de la deuxième activité artisanale de France (après les maçons) mais déplore le manque de personnel qualifié.

Bernard Stalter est président de l'Union nationale des entreprises de coiffure (Unec).

L'Affaire de RUFUS

A voir aussi

"Qu'on **résiste à la crise**, c'est top! Mais on résiste à la crise parce que les salons se sont réformés, on ne résiste pas à la crise avec les bras croisés. On résiste à la crise parce qu'on s'est beaucoup investi. Les **salons de coiffure** sont beaucoup plus évolués, plus design. On fait aussi de la communication. Il faut que les gens ne viennent pas seulement pas besoin mais aussi par plaisir.

On a déjà depuis 3-4 ans comme pour les femmes, lancé des tendances. Une tendance automne-hiver, une tendance printemps-été pour la coiffure masculine. Les hommes prennent davantage soin de leur personne, ils entretiennent leurs cheveux... C'est une tendance générale.

Les industriels ont aussi développé des produits adaptés aux hommes et dans les salons, il y a davantage de services qui leur sont adaptés. On pense évidemment **aux barbiers**. Je ne pense pas que ce soit une mode, c'est de l'entretien. L'homme a tout simplement envie de plaire. Et c'est une vraie réussite. Il faut maintenant transformer l'essai. Et si l'homme a envie de se rendre chez le coiffeur aussi souvent que la femme, je pense qu'il le mérite bien.

Il faut maintenant que les salons de coiffure s'adaptent au numérique, il faut que les clients puissent prendre rendez-vous par internet. Il faut muter vers les nouvelles technologies.

"Des salaires trop bas"

Depuis 5 ans, nous avons perdu un peu de clientèle féminine, donc de chiffres d'affaires. A nous de le faire évoluer pour redonner les lettres de noblesse à notre métier.

On freine la crise mais les salaires de chef d'entreprise restent trop bas. Il faut donc offrir des services supplémentaires, des moments de détente. Il faut reprofessionnaliser notre métier. On voit de moins en moins de coiffeurs avec des tondeuses, mais davantage avec des peignes et des ciseaux.

Il faut aussi apprendre à nous coiffeurs à faire le juste prix. On a **une TVA à 20%**. Donc sur une coupe homme à 20 euros qui prend une demie heure, c'est sûr que les salaires ne peuvent pas être bons. Il faut donc revaloriser le prix et mieux calculer le prix de revient pour que les coiffeurs puissent vivre.

C'est possible d'avoir des salons discount, mais vous ne pouvez pas payer le personnel de la même façon qu'un coiffeur dans un salon haut de gamme.

C'est un métier qui a tellement attiré les jeunes que les conseillers de l'Education nationale ont dit que c'était un métier bouché. Et du coup aujourd'hui, on est dans une situation où on manque de personnel qualifié".

Propos recueillis par Paulina Benavente



Les français qui payent plus de 2500€ d'impôts peuvent bénéficier de cette loi

Estimation Défiscalisation Pinel



Défiscalisation : ces cadres qui réduisent leurs impôts avec cette loi

Guide Loi Pinel



Disparition de Maëlys: la piste criminelle envisagée



Disparition de Maëlys: où en est l'enquête

Contenus Sélectobornes par Taboola

RAJA



Enveloppe commerciale vélin blanc auto-adhésive avec/sa...
Les enveloppes blanches commerciale

Pochette papier bulles RAJABUL Eco 15x21 cm
La pochette Rajabul Eco avec matelas de bulle...



VIE QUOTIDIENNE

**Le
saviez-
vous ?**

**Un million
de Français
vont chez
le coiffeur
chaque jour**

Chaque jour, en France, environ un million de personnes poussent la porte de l'un des 85 700 établissements que compte notre pays, pour s'offrir une coupe ou un soin pour leurs cheveux.

Le secteur, qui emploie 190 000 personnes, selon l'Union nationale des entreprises de coiffure (Unec), recrute à nouveau après six années de baisse du nombre de salariés.



LE PARISIEN



INDUSTRIE & SERVICES

Comment les salons de coiffure résistent à la crise

SERVICES

Chaque jour, un million de personnes vont chez le coiffeur.

La profession peine à recruter.

Chaque jour, en France, près d'un million de clients vont dans un des 65.200 salons de coiffure ou recourent aux 20.500 coiffeurs à domicile. Cela fait de la coiffure la deuxième activité artisanale de France derrière les maçons. Et alors que la France s'apprête à accueillir (porte de Versailles, en septembre) le championnat du monde de coiffure, le secteur se porte plutôt bien, malgré une chute de 16 % du nombre de visites par les femmes. Cette dernière a, en effet, été compensée par une hausse des tarifs plus rapide que l'inflation l'an dernier et une dépense moyenne des femmes en progression de 2 %, à 47,20 euros par visite en moyenne.

Par ailleurs, la fréquentation globale des salons est restée stable en 2016 grâce à un bond de 26 % du nombre de visites par les hommes.

Traditionnellement, ceux-ci se rendent en moyenne plus souvent chez le coiffeur que les femmes (de 6 à 7 fois par an, contre de 3 à 4 fois respectivement). Le bond enregistré l'an dernier reflète en outre l'impact des services barbiers, pour lesquels l'engouement ne faiblit pas. La dépense masculine moyenne à chaque visite chez le coiffeur a augmenté de 6,5 % l'an dernier. A 20,40 euros, même si elle reste encore faible comparé à la « fiche moyenne » féminine.

Nombre d'apprentis insuffisant

Le secteur ne va pas mal. Il craint même la pénurie de coiffeurs. « Le secteur comptait 95.400 salariés l'an dernier, soit 13.200 de moins qu'en 2009, et nous faisons face à un manque de personnel qualifié », alerte Bernard Stalter, président de l'Union nationale des entreprises de coiffure (Unec). « 55 % des entreprises ayant un projet de recrutement (et on en recense 14.890 en coiffure et en esthétique) jugent leur projet difficile », poursuit-il. Le nombre de jeunes en apprentissage a pourtant légèrement progressé (17.752 apprentis en 2016, soit +0,6 % en un an), mais c'est insuffisant. « Nous subissons



aujourd'hui les conséquences de la chute du nombre d'apprentis en 2008 avec la crise économique, puis leur nombre a de nouveau chuté de 20 % en 2012 quand le gouvernement a supprimé les indemnités compensatrices de formation, les établissements refusant de former à fonds perdu », résume Bernard Stalter. Actuellement, les indemnités compensatrices (4.400 euros par an) s'arrêtent quand l'apprenti atteint ses 18 ans. Une situation que la profession déplore, car elle se verrait bien en secteur d'opportunités professionnelles pour ceux souhaitant se réorienter, notamment « les 6.000 jeunes qui, en cette veille de rentrée universitaire, n'ont toujours pas trouvé de place en université », poursuit le président de l'Unec.

Le secteur peut les séduire en permettant de créer son entreprise, mais pas sûr que ses revenus soient aussi attractifs. Un coiffeur à domicile gagne en moyenne 11.000 euros par an, soit moins que le SMIC (14.000 euros), et un coiffeur « classique » en salon 17.900 euros. 90 % de ces derniers sont des coiffeurs indépendants (contre 10 % en réseau de franchise), dont 39 % gagnent moins que le SMIC, tandis que seuls 10 % gagnent entre 2 et 3 SMIC. Les salariés sont plutôt mieux lotis, avec, estimait l'Insee en 2015, des salaires bruts allant, hors primes et heures supplémentaires, de 17.730 à 35.780 euros. — M. C.

Tchip : le low cost a du succès

En 1996, Franck François, fondateur du groupe Vog, avait indigné les coiffeurs en lançant une chaîne de salons à bas coût, aux prestations rapi-

des et sans rendez-vous. Vingt et un ans après, premier constat : « Certains des Tchip ayant le plus de succès sont dans des zones huppées et ont une clientèle très aisée, comme au Canet (notre plus gros salon) et à Neuilly », s'amuse Franck François. Le chiffre d'affaires de Tchip croît de 5 % par an et représente en moyenne 297.000 euros hors taxes par salon, contre 70.000 euros pour un salon indépendant. 80 % des 480 salons Tchip sont rentables « et 10 % le seront, les autres appliquent mal le concept », estime-t-il. Tchip comptera 500 salons en France fin 2017 et compte en ouvrir 250 de plus. S'y ajoute la Corée. « Séoul compte 20 Tchip et il s'en ouvre un nouveau tous les quinze jours », note-t-il. Mais image française oblige, Tchip y est perçu comme haut de gamme.



L'an dernier, le nombre de visites par les hommes dans des salons de coiffure a bondi de 26 %. Photo Shutterstock

www.cession-commerce.com

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Coiffure : les hommes boostent le secteur



Face à l'espacement des visites, la coiffure, acteur moteur de l'économie de proximité, doit se réinventer et faire face à de nombreux chantiers. Elle assiste à un retour en force de l'homme dans les salons.

Alors que le salon MCB (Mondial Beauté Coiffure) va se tenir à Paris du 16 au 18 septembre 2017, l'UNEC, - organisation professionnelle de référence du secteur qui regroupe indépendants, franchisés, et coiffeurs à domicile -, fait le point sur l'évolution de cette profession.

Avec 85 700 établissements fréquentés chaque jour par près d'un million de clients, la coiffure occupe le deuxième rang des activités artisanales (après les entreprises de maçonnerie générale).

Les salons indépendants : 90 % des établissements

Pour l'année 2014, l'Insee indique un chiffre d'affaires HT de 5,895 milliards d'euros, en baisse de 4,4 % par rapport à 2013. Les salons indépendants représentent environ 90 % des établissements avec un poids économique estimé à 65 % du CA global. Alors que les salons sous enseigne, largement minoritaires (environ 6 500 points) pèsent quant à eux pour 35 % du CA global du secteur. Le salaire annuel moyen est d'environ 17 000 €, celui d'un coiffeur à domicile de l'ordre de 11 000 euros.

Le secteur attire toujours les entrepreneurs : en 2016, on dénombre 7 740 nouvelles immatriculations. « Les créations sont surtout des micro-entreprises », précise Bernard Stalter, président de l'UNEC, également président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA).

Se remettre en question

La fréquentation de la clientèle féminine enregistre une baisse significative (-16 % en un an), en revanche le panier moyen est en hausse de 2,1 % pour atteindre 47,88 € par visite. Face à l'espacement des visites, «

www.cession-commerce.com
Pays : France
Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

le défi pour la profession est de se remettre en question et de faire rêver cette clientèle féminine », estime le président de l'Unec.

C'est du côté de la clientèle homme que l'on constate une très forte hausse de fréquentation des salons (+ 26 % par an), avec une fiche moyenne elle aussi en augmentation de +6,5 %. Une situation due à l'impact des services barbiers et au désir de soin et d'entretien de cette clientèle. « Il faut professionnaliser la coiffure masculine », commente Bernard Stalter.

Autres chantiers auxquels cette profession est confrontée : la digitalisation ,en évitant l'uberisation, le développement durable (seulement 200 salons sont labellisés) mais aussi le recrutement de personnel qualifié. C'est pourquoi elle fait de la formation des jeunes, une de ses priorités. Elle travaille notamment avec l'Education Nationale, à la mise en place d'un Bac Pro.



VIE QUOTIDIENNE

Le saviez-vous ?

Un million de Français vont chez le coiffeur chaque jour

Chaque jour, en France, environ un million de personnes poussent la porte de l'un des 85 700 établissements que compte notre pays, pour s'offrir une coupe ou un soin pour leurs cheveux.

Le secteur, qui emploie 190 000 personnes, selon l'Union nationale des entreprises de coiffure (Unec), recrute à nouveau après six années de baisse du nombre de salariés.

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

LP-YVES NICOLAS

Coiffure. Un secteur dynamique qui craint la pénurie de personnel qualifié



Chaque jour en France, près d'un million de personnes fréquentent l'un des 65 200 salons de coiffures ou font appel à l'un des 20 500 coiffeurs à domicile. Ces chiffres positionnent la coiffure comme seconde activité artisanale derrière les maçons. Le secteur se porte bien malgré une chute de 16 %, entre 2015 et 2016, de la fréquentation féminine, compensée par une hausse de 26 % de la fréquentation masculine, boostée par les services barbiers.

Si le secteur est dynamique, il craint la pénurie de main-d'oeuvre. En 2016, indique Bernard Stalter, président de l'Union des entreprises de coiffure (Unec), "le secteur comptait 95 400 salariés [...], soit 13200 de moins qu'en 2009, et nous faisons face à un manque de personnel qualifié". "55 % des entreprises ayant un projet de recrutement jugent leur projet difficile" rappelle-t-il. Si le nombre de jeunes en apprentissage a progressé de 0,6 % en 1 an (17 752 apprentis en 2016), cela reste insuffisant pour compenser la baisse de 2008 consécutive à la crise économique et la chute de 20 % en 2012, conséquence de la suppression des indemnités compensatrices de formation.

L'Unec regrette qu'actuellement ces indemnités, d'un montant de 4 400 euros, prennent fin aux 18 ans de l'apprenti. Leur prolongation pourrait permettre de susciter des vocations ou des réorientations auprès des plus âgés.

Côté salaire, un coiffeur à domicile gagne en moyenne 11 000 euros annuels, moins que le Smic quand un coiffeur en salon perçoit 17 900 euros. 90 % de ces derniers sont des indépendants dont 39 % gagnent moins que le Smic et 10 %, entre 2 et 3 Smic. Les salariés des salons perçoivent un salaire brut, hors primes et heures supplémentaires, de 17 730 à 35 780 euros.

Source
Les Echos, 30/08/17



Comment les salons de coiffure résistent à la crise

L'an dernier, le nombre de visites par les hommes dans des salons de coiffure a bondi de 26 %. - Photo Shutterstock

Chaque jour, un million de personnes vont chez le coiffeur.

La profession peine à recruter.

Chaque jour, en France, près d'un million de clients vont dans un des 65.200 salons de coiffure ou recourent aux 20.500 coiffeurs à domicile. Cela fait de la coiffure la deuxième activité artisanale de France derrière les maçons. Et alors que la France s'apprête à accueillir (porte de Versailles, en septembre) le championnat du monde de coiffure, le secteur se porte plutôt bien, malgré une chute de 16 % du nombre de visites par les femmes. Cette dernière a, en effet, été compensée par une hausse des tarifs plus rapide que l'inflation l'an dernier et une dépense moyenne des femmes en progression de 2 %, à 47,20 euros par visite en moyenne.

Par ailleurs, la fréquentation globale des salons est restée stable en 2016 grâce à un bond de 26 % du nombre de visites par les hommes. Traditionnellement, ceux-ci se rendent en moyenne plus souvent chez le coiffeur que les femmes (de 6 à 7 fois par an, contre de 3 à 4 fois respectivement). Le bond enregistré l'an dernier reflète en outre l'impact des services barbiers, pour lesquels l'engouement ne faiblit pas. La dépense masculine moyenne à chaque visite chez le coiffeur a augmenté de 6,5 % l'an dernier. A 20,40 euros, même si elle reste encore faible comparé à la « fiche moyenne » féminine.

Nombre d'apprentis insuffisant

Le secteur ne va pas mal. Il craint même la pénurie de coiffeurs. « Le secteur comptait 95.400 salariés l'an dernier, soit 13.200 de moins qu'en 2009, et nous faisons face à un manque de personnel qualifié », alerte Stalter, président de l'Union nationale des entreprises de coiffure (Unec). « 55 % des entreprises ayant un projet de recrutement (et on en recense 14.890 en coiffure et en esthétique) jugent leur projet difficile », poursuit-il. Le nombre de jeunes en apprentissage a pourtant légèrement progressé (17.752 apprentis en 2016, soit +0,6 % en un an), mais c'est insuffisant. « Nous subissons aujourd'hui les conséquences de la chute du nombre d'apprentis en 2008 avec la crise économique, puis leur nombre a de nouveau chuté de 20 % en 2012 quand le gouvernement a supprimé les indemnités compensatrices de formation, les établissements refusant de former à fonds perdu », résume Bernard Stalter. Actuellement, les indemnités compensatrices (4.400 euros par an) s'arrêtent quand l'apprenti atteint ses 18 ans. Une situation que la profession déplore, car elle se verrait bien en secteur d'opportunités professionnelles pour ceux souhaitant se réorienter, notamment « les 6.000 jeunes qui, en cette veille de rentrée universitaire, n'ont toujours pas trouvé de place en université », poursuit le président de l'Unec.

Le secteur peut les séduire en permettant de créer son entreprise, mais pas sûr que ses revenus soient aussi attractifs. Un coiffeur à domicile gagne en moyenne 11.000 euros par an, soit moins que le SMIC (14.000 euros), et un coiffeur « classique » en salon 17.900 euros. 90 % de ces derniers sont des coiffeurs indépendants (contre 10 % en réseau de franchise), dont 39 % gagnent moins que le SMIC, tandis que seuls 10 % gagnent entre 2 et 3 SMIC. Les salariés sont plutôt mieux lotis, avec, estimait l'Insee en 2015, des salaires bruts allant, hors primes et heures supplémentaires, de 17.730 à 35.780 euros.

Les Echos



Crise de vocation chez les coiffeurs, la profession tire la sonnette d'alarme



Plus de 13 000 postes de coiffeurs ont disparu depuis six ans et les candidats pour les remplacer se font rares. Pour éviter une crise, l'Union nationale des entreprises de coiffure (Unec), la principale organisation professionnelle, veut former les jeunes plus rapidement.

Article avec accès abonnés: <http://www.professionbienetre.com/coiffure/crise-de-vocation-chez-les-coiffeurs-la-profession-tire-la-sonnette-d-alarne.html>

La vogue des barbiers stimule (aussi) le marché de la coiffure masculine

L'esthétique au masculin connaît un second souffle avec la mode de la barbe. Salons branchés et looks tendances ont redonné aux hommes le goût de la coiffure. Selon l'Unec, les visites ont bondi de 26% depuis un an.



RÉSULTATS

Les hommes sauvent la coiffure

Avec 85 700 établissements fréquentés chaque jour par un million de clients, la coiffure occupe le deuxième rang des activités artisanales après les entreprises de maçonnerie... Mais le secteur affiche toujours des résultats en demi-teinte : si le chiffre d'affaires volume des établissements (hors micro-entreprises) progresse de 2,25 % en 2016, la fréquentation globale des salons reste stable en 2016, grâce à la croissance de 26 % du nombre de visites masculines.

Les hommes se rendent désormais six à sept fois par an en moyenne chez leur coiffeur, quand les femmes n'y vont, elles, que trois à quatre fois. Engouement pour les barbiers oblige, la dépense moyenne masculine en salon augmente de 6,5 % l'an dernier pour s'établir à 20,40 €, mais reste bien inférieure à la fiche moyenne des femmes qui s'élève à 44,30 €. Les salons indépendants, qui représentent environ 90 % des entreprises et pèsent 65 % du chiffre d'affaires global du secteur, ne réalisent en moyenne que 70 000 € de ventes (HT) annuelles, contre 300 000 € pour les salons sous enseigne (environ 6 500 établissements) qui s'arrogent eux 35 % du chiffre d'affaires global. Autre problème pour la profession et non des moindres : le secteur peine à recruter. « La coiffure comptait 95 400 salariés l'an dernier, soit 13 200 de moins qu'en 2009 et nous faisons face à un manque de personnel qualifié qui risque de devenir très problématique », alerte **Bernard Stalter**, président de l'Union Nationale des Entreprises de Coiffure (Unec). Selon Pôle Emploi, 55,2 % des projets de recrutement dans le secteur sont jugés difficiles en raison de la pénurie de candidats ou par manque de qualification.



EMMANUELLE EVINA